

Le 01 avril 2019 – RF/SB

**COMPTE RENDU DU CONSEIL SYNDICAL  
DU MERCREDI 20 FEVRIER 2019**

**Présents et représentés** : **Robert Follie** (président), **François Lejealle** (vice-président) *représenté par Guy Lobel*, **Guy Lobel** (trésorier), **Philippe Alric** (secrétaire général), **Jean-Jacques Chiozzi** (vice-président délégué aux affaires hippiques), **Christian Marc** (syndic), **Sandra Ta-Ngoc** (syndic), **Bruno Debeugny** (syndic), **Bruno Bellenguez** (syndic), **Joël Crevoisier** (syndic) *représenté par Guy Lobel*, **Nathalie Ganzel** (syndic), **Jean-Claude Girot** (maire-adjoint), **Serge Godaert** (maire-adjoint).

**Absents excusés :**

.....  
.....  
.....

**00 °° 00**

Le quorum (au moins sept syndics présents ou représentés) étant dépassé, le président déclare la séance ouverte.

**I – Approbation du compte rendu du conseil syndical**

Le projet de compte rendu de la réunion du conseil syndical du mercredi 19 décembre 2018 est approuvé à l'unanimité sans remarques modificatives.

## **II – Rapport des Commissions**

### **➤ Budget - finances (G. Lobel)**

#### **▪ Approbation du compte administratif 2018**

Le trésorier présente et commente le compte administratif de l'année 2018. Il souligne que c'est la première fois qu'est observé une baisse des dépenses sur l'année. Une précision est apportée : la charge financière de la réfection du Pont de Talma n'est pas prise en compte dans ce compte administratif, la quote-part part nous incombant n'ayant pas encore été facturée par la ville sur cet exercice financier.

Le trésorier précise que le compte administratif, tel que présenté, est conforme dans ses écritures au compte de gestion établi par le Trésor public de Maisons-Laffitte. Le président soumet au vote les comptes administratifs et de gestion de l'exercice 2016. Après avoir délibéré, le conseil syndical les approuve à l'unanimité

#### **▪ Vente de la maison au 11 avenue Sainte Hélène**

Au regard de la mise en vente de la maison situé au 11 avenue Sainte Hélène, le cabinet notarial en charge de ladite vente avait demandé l'approbation de cinq points par le Conseil Syndical.

- I. D'approuver la modalité d'acquisition** de la propriété des parcelles sous la forme d'une prescription trentenaire.

Le Conseil approuve à l'unanimité et sans objection.

- II. D'approuver le formalisme d'affichage**

Le Conseil approuve à l'unanimité et sans objection.

- III. D'approuver la vente** de la parcelle au profit de Monsieur et Madame DESFORGES, moyennant le prix de 65000€ payable comptant le jour de la signature de l'acte authentique de vente.

Le Conseil approuve à l'unanimité et sans objection.

- IV. D'approuver les servitudes** et contraintes liées à l'environnement telles qu'elles seront reprises dans l'acte authentique de vente.

Le Conseil approuve à l'unanimité et sans objection.

- V. D'approuver la constitution d'une servitude de passage**

Le Conseil approuve à l'unanimité et sans objection.

#### **▪ Redevances syndicales 2019**

Les redevances syndicales seront mises en recouvrement aux alentours du 15 mars 2019.

## ➤ Administration générale - Sécurité (Ph. Alric)

### ▪ **Point sur la liste des candidats au poste de syndics pour l'Assemblée des propriétaires du 18 mai 2019**

Le Secrétaire général a présenté les cinq postes à pourvoir sur la liste des syndics. Deux syndics seront élus pour six ans, au regard du non-renouvellement de mandat de Monsieur Debeugny, et de la démission de Monsieur Le Bris. Un syndic sera élu pour deux ans, suite à la démission de Monsieur Bellenguez. Enfin, deux postes de syndics suppléants sont à pourvoir, puisque Madame Ganzel et Monsieur Crevoisier sont tous deux passés syndics titulaires en cours de mandat.

Il a été rappelé que la date limite pour le dépôt des listes est le mercredi 3 avril, conformément aux statuts de l'Association.

### ▪ **Compte-rendu de la réunion avec Monsieur Gauvrogel, sous-Préfet (R.Follie)**

Le Président R. Follie et son vice-Président, F. Lejalle, se sont rendus à la sous-préfecture pour un déjeuner avec Monsieur Gauvrogel, sous-préfet de Saint Germain, Monsieur Bagdian, secrétaire général, Madame Briand, chef de bureau de l'Aménagement et du Développement Durable, et Madame Linden, son adjointe.

Monsieur le sous-Préfet a rappelé, et insisté, sur le caractère non-constructible de l'hippodrome. Concernant nos gardes, il dit comprendre et soutenir la mise en place d'un pouvoir de sanctions et suggère à cet égard de se rapprocher de Madame la députée, Yaël Braun-Pivet, en sa qualité de présidente de la commission des lois. L'idée d'avoir, à terme, deux gardes à cheval qui viendraient de la Garde Nationale a également été évoquée.

Enfin, il a souligné que le Parc représentait le véritable « Poumon Vert » de l'intercommunalité, que la création d'une commission Développement Durable était une très bonne entreprise. Il encourage les diverses commissions de l'ASP à se rapprocher de ses services techniques.

### ▪ **Confirmation en CDI de Mr Stanislas Ribeiro**

Le conseil syndical confirme à l'unanimité la signature du CDI de Monsieur Stanislas Ribeiro, à compter du 16 février 2019.

### ▪ **Création d'une commission Développement Durable et Environnement**

Le conseil approuve à l'unanimité la création d'une commission Développement Durable et Environnement. Cette commission sera présidée par Monsieur Joel Crevoisier.

### ▪ **Approbation des primes pour intervention urgente**

Le Conseil approuve à l'unanimité le versement d'une prime à Messieurs P. Desforges et A. Araujo au titre de l'intervention exceptionnelle qu'ils ont faite le dimanche 10 février, suite à la chute d'un arbre au 4 avenue Bourdaloue. L'arbre était tombé sur la chaussée, avenue Pascal

et a sectionné un câble d'alimentation électrique suspendu coupant le courant à plus de 70 foyers dans le Parc.

- **Approbation de la prime des 20 ans d'ancienneté**

Le conseil approuve à l'unanimité le versement d'une prime d'ancienneté à Mr Araujo.

➤ **Communication (N. Ganzel)**

- **Rapports d'activités – Parc Actualité n° 81**

Les rapporteurs des sept commissions de l'ASP (Espaces verts, urbanisme, voirie – circulation, activités hippiques, communication, administration générale et budget-finances) ont rendu leurs rapports 2018. Le conseil les approuve à l'unanimité.

- **Projet futur**

La commission communication souhaite constituer un recueil de photographie anciennes (type cartes postales) et les mettre en miroir avec des photos actuelles du parc. L'idée est de montrer l'évolution du patrimoine vivant que représente le Parc à travers les âges.

➤ **Urbanisme (S. Ta Ngoc)**

- **Compte rendu de la réunion urbanisme du 20 février 2019**

Aucun permis de construire n'a été déposé depuis le 13 décembre.

Treize demandes de travaux ont été déposées, 12 ont été acceptées et 1 refusée.

Le détail de la revue des dossiers de permis de construire et de déclarations de travaux consultés est disponible pour les syndics au secrétariat de l'ASP.

La commission Urbanisme de l'ASP a également interrogé Monsieur Godaert, en sa qualité de Maire-Adjoint à l'Urbanisme, sur deux points sensibles aux associés (*avenue Lavoisier et avenue Daumesnil*). Monsieur Godaert a rappelé que ces dossiers sont toujours en cours d'instruction et qu'à ce titre, aucune information ne peut être communiquée à ce jour.

➤ **Voirie-circulation (F. Lejealle)**

RAS

➤ **Espaces verts (Ch. Marc)**

- **Abattages**

36 arbres ont été abattus par notre sous-traitants SMDA : 19 avaient été déclarés « dangereux » par l'ONF et 17 étaient morts.

- **Plantations**

Les équipes de l'ASP ont planté 125 arbres. Afin d'étoffer les alignements des avenues du Parc, nos équipes ont planté, au cours du mois de février, quelques 60 érables Autumn Blaze, 38 tilleuls, 9 féviers, 7 frênes, 5 prunus, 4 platanes et 1 hêtre pourpre. Les fosses de plantations ont été, pour partie (71), réalisées par SMDA

➤ **Activités hippiques (J-J Chiozzi)**

- **Démission de son rapporteur Mr JJ. Chiozzi**

Monsieur Chiozzi a lu sa lettre de démission de la commission Hippique et manifesté son souhait de ne plus être le rapporteur.

- **Calendrier des courses 2019**

Deux courses ont été retirées du calendrier sur Maisons Laffitte. Ces deux courses se tiendront à Pau. Les dates de ces courses n'ont pas été communiquées.

- **Compte-rendu de la réunion avec France Galop du 20 février 2019**

Le président, Mr Robert Follie et la régisseur, Madame Corinne Ascoli se sont rendus au siège social de France Galop pour une réunion avec Mr Olivier Delloye, Directeur général de France Galop et Monsieur Matthieu Vincent, Directeur des sites de Chantilly, Deauville et Maisons Laffitte. Cette visite s'inscrivait dans le cadre des échanges réguliers entre France Galop et l'ASP, afin d'aborder les éventuelles retombées pour l'ASP d'une possible réduction de l'activité des chevaux de course.

➤ **Conseil juridique (R. Follie)**

RAS

### **III – Divers**

- **Chemin de Croix**

Le conseil accepte à l'unanimité la demande faite par la paroisse pour la procession du Vendredi Saint dans les contre-allées du Parc.

- **Prochaines réunions**

#### **Conseil syndical**

- **Mercredi 17 avril 20h30** salle Raymond Wagrez
- **Mercredi 22 mai à 20h30** salle Raymond Wagrez

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h20.

Le Président

**Robert FOLLIE**